



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°458 du 11 au 17 janvier 2024

PAIN

BIENTÔT UNE BAISSE
DU PRIX

CAN

A LA RECHERCHE
DES TICKETS



DIALOGUE INTER-MALIEN

NOUVEAU CHEMIN VERS LA PAIX ?

Le président de la transition a annoncé, lors de son discours du nouvel an, la tenue d'un dialogue inter-malien. Tracera-t-il une nouvelle voie? Est-ce la fin de l'Accord pour la Paix?

GRATUIT

Ne peut être vendu



TOUT POUR LA CAN!

LE DECODEUR HD

5 000 FCFA TTC*

~~10 000 FCFA TTC~~

DES LA FORMULE **ACCESS** (5000 FCFA)

+ INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS
A LA MEME FORMULE

**15 JOURS
OFFERTS**
A TOUT CANAL+**



TOUS LES MATCHS, TOUTE L'EXPERTISE CANAL+



* Offre valable du 09 janvier au 06 février 2024 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à partir de la formule ACCESS des bouquets CANAL+. Parabole offerte, installation gratuite. Hors frais d'accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé ou le service client au 36 555 (coût d'un appel local).

**Offre valable du 9 au 31 janvier pour tout réabonnement à la dernière formule active. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ offerte pendant 15 jours. Voir condition de l'offre chez votre distributeur agréé.

N°458 du 11 au 17 janvier 2024

ÉDITO

Ayons des limites

La célébration de la victoire a laissé un goût amer à certains. Pour cause, des jeunes en manque de repères qui ont pris pour cible leurs véhicules à Bamako, tambourinant dessus, et montant sur les capots et sur les toits. Des voitures ont même été caillassées et des vitres brisées. Ces préjudices causés à autrui sont un jeu pour ces jeunes, qui ne semblent pas réaliser l'ampleur de leurs actes. C'est traumatisant pour les victimes qui, en plus de voir des « sauvages » détruire leurs biens, doivent payer pour les réparations. C'est la triste réalité. La victoire du Mali devait être une fête pour tous. Il reste encore deux matchs de poule à disputer pour les Aigles, dont le prochain dès ce samedi. Des mesures urgentes sont nécessaires afin de calmer au plus vite les ardeurs destructrices de ces personnes, pour la plupart nos jeunes frères et sœurs. Ils ont besoin d'être encadrés, sanctionnés au besoin, pour faire la différence entre ce qui est bien ou non. Les débordements du mardi 16 janvier en disent long aussi sur l'état de notre jeunesse : complètement à la dérive. Très peu ont aujourd'hui les bases d'une bonne éducation, ce qui est très inquiétant. La comparaison est toujours inévitable. Les générations étant différentes, les vécus et les expériences le sont également, c'est vrai. Mais la transmission des bonnes valeurs est un devoir, un impératif. Sans cela, et même sans avoir mené d'études sur la question, il n'est pas difficile de deviner qu'une forme de délinquance pourrait en découler. Les victimes seront nombreuses et cela n'arrivera pas qu'aux autres. Le football est une fête, avec beaucoup d'enjeux, mais une fête tout de même. Tâchons de garder cela à l'esprit. Si pour une victoire certains se comportent ainsi, qu'en sera-t-il pour une défaite, une élimination ou un sacre final ?

Boubacar SIDIKI HAIDARA

LE CHIFFRE

-51°C

C'est la température enregistrée cette semaine en Alberta au Canada. Il s'agit de la température la plus basse relevée dans cette zone en 20 ans.

ILS ONT DIT...

« Que chacun prie pour que son nom n'apparaisse pas dans un dossier de corruption. Personne ne sera épargné parce qu'il est proche de moi (...). Il faut battre le mort pour sensibiliser le vivant ». **Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition**, le 15 janvier 2024.

« Non seulement leur contre-offensive a échoué, mais l'initiative est entièrement entre les mains des forces armées russes. Si cela continue, le statut d'État de l'Ukraine pourrait subir un coup irréparable et très grave ». **Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie**, le 16 janvier 2024.

Donnez votre avis
sur Journal du Mali

RENDEZ-VOUS

19 janvier 2024 :

Sénégal – Cameroun / CAN 2023

20 janvier 2024 :

Mali - Tunisie / CAN 2023

22 - 28 janvier 2024 :

Festival Ogobagna – Place du Cinquantenaire - Bamako

26 janvier 2024 :

Concert Maralinke – IFM - Bamako

UN JOUR, UNE DATE

19 janvier 1902 : Création du prix Goncourt en France. Issue du testament d'Edmond de Goncourt, l'Académie du même nom se donne pour tâche de promouvoir de jeunes talents littéraires.



Le président sortant des Comores, **Azali Assoumani**, a été réélu pour un troisième mandat avec 62,97 % des votes, selon les chiffres présentés le 16 janvier par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).



José Mourinho et l'AS Roma, c'est fini. Le technicien portugais quitte le club avec effet immédiat, après 138 rencontres, a annoncé la Roma mardi 16 janvier. La défaite face au Milan AC (3-1) aura été celle de trop.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Les Aigles du Mali célébrant leur victoire 2-0 face à l'Afrique du Sud lors de leur entrée en lice durant la CAN. 16 janvier 2024.

DIALOGUE INTER-MALIEN : UN NOUVEAU CHEMIN VERS LA PAIX ?

Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a annoncé dans son discours du Nouvel an 2024, le 31 décembre dernier, l'ouverture prochaine d'un dialogue direct inter-malien pour la paix et la réconciliation. Alors que certains acteurs y voient la fin de l'Accord d'Alger, ce nouveau dialogue a-t-il plus de chances de faire aboutir le processus de paix ?

MOHAMED KENOUVI

Nous sommes à une étape charnière de la marche de notre pays vers la paix, la sécurité et le développement. C'est pourquoi, capitalisant les avancées réalisées dans le cadre du processus de paix et tirant les enseignements des défis qui demeurent, j'ai pris l'option de privilégier l'appropriation nationale du processus de paix en donnant toutes ses chances au dialogue direct inter-malien pour la paix et la réconciliation nationale, afin d'éliminer les racines des conflits communautaires et intercommunautaires », a souligné le Président de la Transition dans son adresse à la Nation. « Il s'agit en effet de créer les conditions pour que chaque Malienne et chaque Malien puisse s'épanouir dans un environnement marqué par la confiance retrouvée entre les communautés sous la protection de l'État », a poursuivi le Colonel Assimi Goïta. Depuis, pour préparer ce dialogue, des rencontres se tiennent à travers tout le territoire national entre les communautés, sous l'égide du ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation, alors que le Comité chargé de les piloter devrait déposer son rapport « au plus tard en février ». Plusieurs nominations pour les équipes régionales d'appui à la réconciliation nationale ont par ailleurs été annoncées lors du conseil des ministres du 17 janvier. Ce même jour, des concertations ont été lancées à Kidal avec plusieurs

acteurs pour baliser le terrain au dialogue inter-malien. Des différents groupes de travail se sont penchés sur cinq thématiques à savoir la paix, la réconciliation le vivre ensemble, la cohésion sociale et le développement social.

Nouvelle opportunité Avec la reprise de la belligérance entre l'État malien et les groupes armés du nord réunis au sein du Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) dans la reconquête de Kidal, l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger était à l'agonie, selon certains observateurs. Ainsi, à les en croire, l'idée d'un dialogue direct inter-malien que prône le Président de la Transition constitue une nouvelle opportunité dans le processus de paix. Pour le géopolitologue et expert des groupes extrémistes au Sahel Dr. Alpha Alhadi Koina, le dialogue inter-malien offre une occasion de régler pacifiquement les différends et peut empêcher l'aggravation



Le Colonel Assimi Goïta, président de la transition a annoncé le 31 décembre 2023 la tenue d'un dialogue inter-malien.

venir l'escalade de la violence, de favoriser l'inclusion et la réconciliation, d'identifier les causes profondes du conflit et de renforcer la légitimité des décisions prises. En s'appuyant sur les bonnes pratiques de l'accord actuel, le dialogue peut contribuer à recouvrer la paix et la stabilité au Mali », confie-t-il.

« Cette médiation nationale

REPÈRES

31 décembre 2023 :

Le président de la transition annonce la mise en place d'un dialogue inter-malien lors de son discours à la nation.

2 janvier 2024 :

Le CSP rejette l'idée d'un dialogue inter-malien.

5 janvier 2024 :

Sur instruction du ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, les gouverneurs de région initient avec les légitimités traditionnelles de leur ressort.

Fin de l'Accord d'Alger ?

Si jusque-là l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger n'a officiellement été dénoncé par aucune des parties signataires, certains acteurs



Je pense qu'avec l'annonce du dialogue inter-malien, l'Accord d'Alger devient définitivement caduc, même s'il faudra bien sûr s'appuyer sur ses acquis dans le nouveau processus de paix qui va être amorcé.

tion des conflits armés qui pourrait conduire à davantage de pertes humaines et de déplacements de populations. « Ce dialogue est essentiel pour trouver des solutions durables à la crise en cours. Il offre la possibilité de pré-

Dr. Abdoul Sogodogo est du même avis. À en croire le Vice-Doyen de la Faculté des Sciences administratives et politiques (FSAP) de l'Université de Bamako, dans les conflits tels que celui que vit le Mali, une médiation internatio-

doit être à la fois large et concertée, traitant en profondeur les problématiques actuelles pour comprendre les racines du conflit afin de les traiter convenablement », estime-t-il.

>>>

décembre, les relations entre le Mali et l'Algérie, chef de file de la médiation pour l'Accord pour la paix, se sont tendues. Après convocation et rappel mutuel des ambassadeurs fin décembre, ces derniers ont finalement regagné leur poste respectif début janvier, marquant ainsi un dégel entre les deux voisins. En janvier 2023, alors que l'accord piétinait, le Colonel Assimi Goïta avait dit non à une proposition algérienne de relancer les discussions sur le sol algérien. Le président de la transition en assurant que les discussions sur le Mali se tiendrait désormais sur le sol malien avait dans sa réponse jeté les bases du dialogue inter-malien. Mais certains analystes questionnent la portée du dialogue sans la CMA. Selon eux, si ce qui reste du CSP n'arrive pas à se relever militairement et à obtenir quelques soutiens diplomatiques, ils seront définitivement mis de côté. Au-delà des groupes armés signataires de l'accord, une des interrogations porte sur l'implication ou non des chefs terroristes maliens à savoir Iyad Ag Ghaly et Amadou Kouffa dans ce dialogue inter-malien. Plusieurs rencontres dont le dialogue national inclusif l'avaient recommandé. Pour l'ancien premier ministre malien Moussa Mara, président d'honneur du parti Yelema le Changement, ce dialogue doit inclure, sans réserve, tous les Maliens en arme et comprendre les groupes terroristes. Mais pour l'heure, aucune indication n'a encore été donnée par les autorités de la transition. Sur le terrain, la lutte contre le terrorisme se poursuit. ■

3 QUESTIONS À



SOUMAILA LAH

Coordinateur national de l'Alliance citoyenne pour la réforme du secteur de la Sécurité

1 Quel regard portez-vous sur le dialogue inter-malien annoncé par le président de la transition ?

C'est une bonne chose. Le problème est malien et les solutions viables ne peuvent venir que du Mali. Je ne remets nullement en cause la bonne foi de la médiation internationale mais le contexte malien est particulier et ne saurait faire l'objet de solutions réfléchies ailleurs. C'est un problème à plusieurs dimensions et toutes doivent être intégrées dans la recherche de solutions.

2 Selon vous, que faudrait-il pour que cela réussisse ?

Il y a un travail à faire pour que l'ensemble des parties prenantes aient les garanties nécessaires pour s'impliquer et être impliquées dans ce dialogue inter-malien. Il est naturel qu'il y ait un rapport de force mais chaque partie devra impérativement faire des concessions.

3 Pensez-vous que ce dialogue actera la fin de l'Accord d'Alger ?

Difficile de le dire à ce stade même si on peut interpréter l'annonce et la proposition du président de la transition comme une dénonciation de l'Accord d'Alger. Les ex-rebelles quant à eux ne jurent que par lui et sollicitent l'action de la médiation internationale depuis la suspension de leur participation et la violation du cessez-le-feu par les deux parties. Les positions semblent pour le moment difficiles à concilier.

YAYA SANGARÉ : « ORGANISER LA PRÉSIDENTIELLE EST UN IMPÉRATIF »

Alors que les autorités n'ont toujours pas annoncé de nouvelle date pour la présidentielle, les partis politiques s'impatientent. Yaya Sangaré, Secrétaire général de l'ADEMA, répond à nos questions.

De récentes déclarations des autorités de la Transition, notamment le Premier ministre et le ministre de la Refondation, font planer le doute sur la tenue de la présidentielle en 2024. Cela vous inquiète-t-il ?

L'engagement pris par les autorités de la Transition pour fixer la date au 24 février est souverain. Un engagement pris non seulement en accord avec les acteurs politiques, mais également avec la CEDEAO et la communauté internationale. A un moment donné, pour des raisons techniques avancées par le ministre en charge, un léger report est intervenu. Ces déclarations nouvelles, qui pourrissent l'atmosphère, doivent être analysées avec beaucoup de lucidité. Il faut comprendre que l'organisation de la présidentielle est un impératif pour deux raisons. La première est que les autorités se sont engagées à un retour à l'ordre constitutionnel qui n'est possible que si nous organisons des élections. Cela nous permettra de renouer avec le reste du monde et de freiner les conséquences d'un isolement diplomatique qu'on ne veut pas nommer. Le deuxième impératif est l'engage-



Yaya Sangaré, secrétaire général de l'ADEMA.

respecter la parole donnée, de respecter le pays en tant qu'État souverain et de s'engager pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Les autorités ont-elles compris cet impératif ?

Lorsque l'on suit certaines déclarations et que l'on analyse le fait qu'aucun cadre n'est mis en place, nous n'avons aucun élément d'appréciation sur la bonne volonté des autorités d'aller aux élections. Lorsque nous entendons des soutiens

ne sera pas aussi patriote est une insulte aux Maliens.

Estimez-vous aujourd'hui qu'il existe des motifs valables de ne pas tenir la présidentielle en 2024 ?

Je n'en vois aucun. Les aspects techniques qui avaient été évoqués vont trouver leur réponse dans le génie malien, parce que nous avons des ressources humaines compétentes qui peuvent remplacer ceux qui ont été culpabilisés d'être responsables de cette situation. Quand on veut, on peut. Nous avons voulu aller au référendum, nous l'avons fait. Si aujourd'hui, nous voulons aller vers la présidentielle, il faut de la volonté politique. Personne ne croyait que le Mali pouvait organiser un référendum et nous l'avons organisé avec les garanties sécuritaires que nous avons connues. Aujourd'hui, il n'y a pas de raison qui peut nous empêcher d'aller à la présidentielle, c'est seulement la volonté politique qui peut être le frein. Nous devons laisser la liberté aux Maliens de choisir leur président, qui que ce soit.

EN BREF

TRANSITION : MOUNTAGA TALL APPELLE À UN VASTE RASSEMBLEMENT POUR LE MALI

Lors de sa traditionnelle présentation des vœux à la presse le 17 janvier 2024, le président du CNID Faso Yiriwatan a invité les Maliens à adopter trois postures vis-à-vis de la transition en cours. D'abord contribuer par des actes concrets, à sa bonne réussite, ensuite travailler ardemment à la bonne fin de la transition par des élections démocratiques, et enfin s'impliquer pour qu'au sortir de cette période, les acquis soient consolidés et pérennisés. Pour y parvenir, Mountaga Tall appelle à un vaste rassemblement « qui devrait nous amener à dépasser nos clivages et antagonismes et réellement, cette fois-ci, à mettre le Mali au-dessus de tout ». « L'attachement à un parti politique, le soutien ou non au pouvoir, l'appartenance à une organisation de la société civile, le parcours politique, les ambitions personnelles, doivent tous trouver un seul et même creuset : l'impérieux devoir de faire naître le Maliba, que nos aïeux nous ont légué et que nous devons transmettre encore plus fort aux générations futures », a-t-il insisté. ■

M.K

Le SADI est actuellement assigné en justice pour dissolution. Est-ce un message envoyé aux formations politiques ?

C'est au niveau de la justice, difficile donc de se prononcer. Ce n'est pas un bon message, ni pour la liberté d'expression, ni pour les partis politiques. Nous nous sommes battus pour le pluralisme, nous nous sommes battus pour la démocratie, nous devons faire en sorte qu'aux questions politiques il y ait des réponses politiques. Nous ne pouvons accepter que des situations au sein des partis soient judiciarises. Cela restreint les libertés et crée une épée de Damoclès. Ce n'est pas bon pour un pays qui traverse aujourd'hui une telle crise. ■

Lorsque nous entendons des soutiens de la Transition assurer que les élections ne sont pas une priorité, nous avons peur.

ment. La parole donnée doit être respectée. Si l'on ne devait pas aller aux élections en 2024, cela devrait faire l'objet d'un consensus avec la classe politique et les autres acteurs impliqués. Le gouvernement fixe les dates, mais les élections concernent d'abord la classe politique et ceux qui veulent être candidats. Il ne s'agit pas de nous imposer quoi que ce soit, il s'agit de

MOHAMED KENOUI

LOI SUR LA CYBERCRIMINALITÉ : QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

Adoptée en décembre 2019, la loi portant répression de la cybercriminalité au Mali, a souvent été controversée. Son application, qui a conduit ces derniers mois à l'incarcération de certaines personnalités publiques, continue de susciter des interrogations. Quel est son contenu ?

MOHAMED KENOUI



Le Procureur du Pôle spécialisé de lutte contre la cybercriminalité Adama Coulibaly lors d'une rencontre avec la presse le 10 janvier 2024.

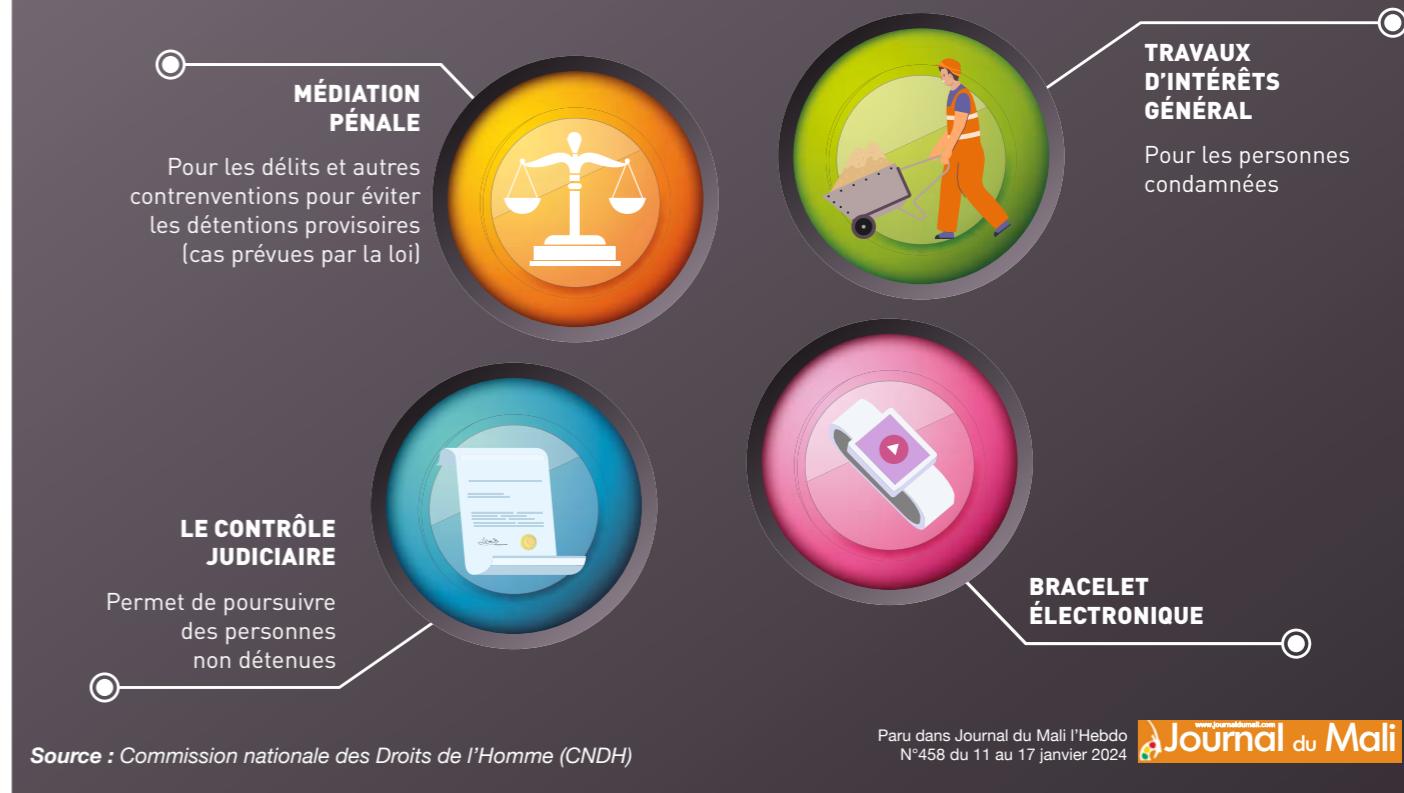
articles, elle traite des crimes et délits liés aux technologies de l'information et de la communication et des procédures qui y sont liées.

Dispositions phares Les dispositions du chapitre VIII du titre III, consacré aux actes racistes, xénophobes, de menaces et d'injures par le biais d'un système d'information sont certainement les plus en vue depuis l'adoption de la loi en 2019. « Quiconque profère une menace par le biais d'un système d'information, de commettre une infraction pénale, envers une personne, est puni de la réclusion de cinq à dix ans et d'une amende de 1.000.000 à 10.000.000 de francs CFA », précise de son côté l'article 19.

Par ailleurs, le chapitre XIII du même titre qui penche sur les infractions commises au moyen des technologies de l'information et de la communication, prévoit des amendes allant de 100.000 à 15.000.000 FCFA et des peines d'emprisonnement de un à cinq ans pour le vol, l'extorsion de fonds et autres, l'abus de confiance, l'escroquerie, le recellement, le blanchiment, commis au moyen des technologies de l'information et de la communication.

Alors qu'elle est souvent taxée de loi liberticide, cette loi sur la cybercriminalité doit être vue comme « un instrument qui garantit, accompagne et protège l'exercice des droits », selon le procureur en charge du pôle national de la lutte contre la cybercriminalité, Adama Coulibaly. ■

QUELQUES ALTERNATIVES À LA MISE SOUS MANDAT DE DÉPÔT



BAISSE EN VUE DU PRIX DU PAIN

Le prix du pain de 300 grammes devrait bientôt revenir à 270 francs CFA, au lieu de 300 FCFA actuellement. Une mesure décidée à l'issue de la signature d'un protocole entre les acteurs de la filière pain et le ministère en charge du Commerce et de l'industrie le 10 janvier 2024. Outre cette baisse, destinée à rendre le pain plus accessible, les acteurs ambitionnent d'offrir un produit répondant aux normes de qualité.

FATOUMATA MAGUIRAGA

À près plusieurs discussions, les acteurs de la filière pain et les autorités sont parvenus à un accord. La décision, qui doit entrer en vigueur d'ici le 1er février 2024, devra permettre au consommateur d'acheter le pain à un prix plus abordable. En effet, la « petite » baguette de 150 francs CFA sera désormais cédée à 135 francs et le « gros pain » coûtera 300 francs CFA. Ce compromis autour du prix du pain vise à garantir un approvisionnement serein sur l'ensemble du territoire pour cet aliment très consommé. Les autorités ont aussi en ligne de mire le mois de Ramadan, un mois de grande consommation, prévu cette année en mars.

**Sac de farine de 50 kg :
23 000 francs CFA**

Garantir la qualité L'objectif du protocole est aussi de maintenir la longueur du pain à 60 centimètres. « Parce que c'est là où réside le grand problème. Les boulangers qui revendent préfèrent le pain à 80 ou 90 centimètres. Ce qui leur permet de gagner plus », se plaint Mamadou Lamine Haïdara, Président de la filière pain.



A partir du mois de février, le **prix du pain** connaîtra une légère baisse.

**Pain de 300 g :
270 francs CFA**

**Pain de 125 g :
135 francs CFA**

Ce pain, qui « est vide », n'est pas de qualité et ne répond pas aux normes sanitaires. Car le combat de M. Haïdara est la fin des intermédiaires entre les fabricants et les consommateurs. En effet, le transport et les conditions de conservation du pain par les boulangers laissent à désirer. Il s'agira donc progressivement d'éliminer « les mauvaises boulangeries », qui gagnent à fabriquer un pain de moindre qualité acheté massivement par divers re-

vendeurs. Il est donc important de veiller à l'applicabilité de cette mesure, à laquelle les acteurs tiennent depuis près de 3 ans.

Pour ce faire, ils comptent sur la diligence du ministère et de la Direction générale du Commerce et de la concurrence (DGCC). Pour sensibiliser davantage les acteurs, les responsables de la filière pain envisagent de réunir cette semaine leurs membres afin de les préparer au respect de la décision. Dans cette chaîne, les meuniers, qui ont un rôle capital, sont aussi invités à jouer leur partition. ■

F.M

Zlecaf 24 pays rejoignent l'initiative du commerce guidé

7 pays africains (Ghana, Cameroun, Rwanda, Maurice, Kenya, Égypte et Tanzanie) font déjà des échanges commerciaux dans le cadre des conditions tarifaires préférentielles de la Zone de libre échange continentale (Zlecaf). 24 nouveaux pays rejoindront l'initiative en 2024. « Sur les 47 pays qui ont ratifié l'accord de libre-échange, 31 rejoindront l'initiative de commerce guidé contre 7 en

2023 », a déclaré le Secrétaire général de la Zlecaf. L'initiative, lancée en 2022, visait à tester l'environnement opérationnel, institutionnel et juridique de la Zone de libre-échange continentale. Cet accord permet aux 7 premiers pays d'échanger librement, avec des préférences tarifaires, et porte sur 96 produits sur lesquels existent des règles d'origine. Il s'agit entre autres de pro-

EN BREF

RICHESSES MONDIALES : LE FOSSE DES INÉGALITÉS SE CREUSE

Depuis 2020, les 5 personnes les plus riches ont multiplié leurs fortunes par 2. Au même moment, 5 milliards de personnes se sont appauvries. C'est le constat amer fait par Oxfam dans son rapport « Multinationales et inégalités multiples ». Le nouveau rapport d'Oxfam sur les inégalités et le pouvoir mondial des entreprises, annonce que la fortune des 5 personnes les plus riches a doublé depuis 2020, passant de 405 à 869 milliards de dollars américains, pendant que 5 milliards de personnes ont vu leur situation se dégrader. À ce rythme, la fortune d'un multimilliardaire pourrait dépasser 1 000 milliards de dollars dans environ 10 ans si la tendance actuelle se maintient, alors que la pauvreté ne sera éradiquée que dans 229 ans. Le rapport, publié le 15 janvier 2024, révèle que 7 des 10 plus grandes entreprises mondiales ont un PDG milliardaire ou un milliardaire comme actionnaire principal. La valeur totale de ces entreprises s'élève à 10 200 milliards de dollars. Elle est supérieure aux PIB cumulés de tous les pays d'Afrique et d'Amérique latine. ■

F.M

ducts pharmaceutiques, de pâtes alimentaires, de thé, de café et de bois. L'initiative compte également le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS). Un mécanisme innovant qui permet d'effectuer des paiements transnationaux instantanés en monnaie locale entre marchés africains. Ce mode de paiement, selon les estimations, permettra d'économiser 5 milliards de

F.M

Bogolan sac solaire Éclairer le chemin de l'Éducation au Mali

Kalan Yeleen, à travers son projet novateur « Bogolan Sac Solaire », se lance dans une mission cruciale : éradiquer les barrières à l'éducation en fournissant une solution énergétique aux écoliers maliens défavorisés. Les « Bogolan Sacs Solaires » sont bien plus que des sacs, ce sont des lieux d'espoir pour ceux qui luttent contre l'obscurité en l'absence d'électricité.



Des sacs avec des motifs Bogolan de la société Kalan Yeleen.

Moussa Timité, responsable commercial du projet, souligne l'objectif initial : permettre aux enfants des zones rurales et non électrifiées d'étudier, même dans des conditions précaires. Les sacs, équipés de panneaux solaires de 3 watts rechargeables et d'une autonomie de 3 heures, intègrent deux ampoules LED. Celles-ci deviennent des phares une fois connectées au port USB du sac, offrant une lumière suffisante pour les devoirs et la révision nocturnes. Le parcours n'a pas été sans défis. Trouver des sacs adaptables, des couturiers compétents et les financements nécessaires ont été des ob-

tacles à surmonter. Cependant, l'équipe, organisée de manière efficiente, a relevé ces défis avec détermination. L'objectif commun de contribuer au bien-être du Mali unit ses membres, chacun assumant des tâches spécifiques pour faire avancer le projet. Les retours du public sont unanimes : l'idée est saluée et appréciée. Le projet a déjà remporté le Prix Innovation 2022, attirant l'attention sur lui. Les ambitions de Kalan Yeleen ne se limitent pas au Mali, elles visent à équiper toutes les zones non électrifiées du monde entier. Actuellement, le projet cherche des bailleurs de fonds et le soutien des autorités nationales

pour élargir sa portée. Les sacs doivent parvenir aux régions du Nord et dans tout le Mali. Le financement de personnalités influentes comme Batouli Niane, Mama Lah et Barouni Gambi sont appréciés, avec l'espoir de renforcer le réseau de soutien. Les défis actuels consistent à sensibiliser sur l'utilité cruciale du projet. Mais l'équipe est optimiste et confiante dans la réussite de sa mission. Les Bogolan Sacs Solaires aspirent à devenir un projet mondial éclairant l'avenir éducatif des régions défavorisées et établissant un modèle inspirant pour des initiatives similaires. Pour un faisceau de lumière guidant vers un avenir éducatif brillant. ■

ABOUBACAR SIDIKI DJIBO

afribone

Connexion Internet illimitée
jusqu'à 40 Mbits/s
à votre domicile

20 28 00 00

www.afribone.com

BROUILLE ENTRE PARIS ET BAMAKO : LES FRANCO-MALIENS PAIENT UN LOURD TRIBUT

Depuis quelques jours, certains Franco-Maliens sont obligés à leur arrivée à Bamako de retourner à Paris. Conséquence d'une nouvelle interdiction décidée par les autorités de la Transition.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Les passagers français qui n'ont pas de visa du Mali apposé sur leur passeport sont refoulés dès l'aéroport.

Au mois d'août 2023, la France décidait de suspendre la délivrance de visas aux Maliens. Dans la foulée, le Mali a appliqué la réciprocité. Cette nouvelle poussée de fièvre a eu des conséquences sur les binationalistes. Certains se sont retrouvés bloqués de l'un ou de l'autre côté. Après quelques jours de flottement, des allégements officieux ont été apportés. Même si le consulat du Mali en France n'offre plus ce service, les Franco-Maliens arrivaient tout de même à obtenir un visa délivré sur place en prouvant un lien de filiation. Une zone grise qui leur profitait et grâce à laquelle ils pouvaient obtenir un visa volant (un format A4 imprimé sur papier). Selon une source qui a requis l'anonymat, c'est pour essayer d'enrayer un « trafic de visas » que les autorités de la Transition ont décidé d'y mettre fin. Ainsi, Corsair, prin-

cipale compagnie qui assure la desserte sur le trajet Paris - Bamako depuis qu'Air France a arrêté ses vols le 7 août 2023, a prévenu ses passagers que les autorités maliennes refusent désormais les passagers français ou binationalistes détenteurs de visas volants. Des conséquences qu'elle

Si vous n'êtes pas en possession d'un visa directement apposé sur votre passeport, vous serez refusés à votre arrivée sur le territoire malien...

« Si vous n'êtes pas en possession d'un visa directement apposé sur votre passeport, vous serez refusés à votre arrivée sur le territoire malien. Vous serez donc dans l'obligation de repartir par le prochain vol à destination de Paris Orly », peut-on lire. Dans un deuxième mail, la compagnie a informé ses clients que les autorités maliennes refusaient désor-

déplore mais qu'elle estime être un signal d'alerte pour toute la diaspora et pour tous les Franco-Maliens. Car, avec cette décision, le seul moyen d'avoir accès au Mali est de produire un passeport malien. Elle exhorte donc les binationalistes à entamer les démarches et à contacter le consulat pour obtenir ce document. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

MÉNAKA : SITUATION ALARMANTE DANS LA RÉGION

La région de Ménaka est confrontée à une grave crise humanitaire alors que des centaines de déplacés affluent. Ils sont selon des sources locales confrontés à une grave pénurie alimentaire et médicale. Harouna Ibatane Yattara, président du conseil régional des jeunes, dénonce l'arrêt total des activités et les conditions difficiles dans lesquelles vivent des enfants, des femmes et des personnes âgées, sans accès aux soins de santé et avec une alimentation de plus en plus rare. « Il est urgent que des mesures soient prises », insiste-t-il. Nanout Kotia, maire de Ménaka, confirme la détérioration de la situation malgré les efforts déployés. L'inaccessibilité des routes en raison de l'insécurité aggrave la menace de famine, selon les habitants. Un appel pressant a été lancé aux autorités et aux partenaires humanitaires pour intensifier les interventions. ■

EN BREF

GRÈVE DES SURVEILLANTS DE PRISON : BIEN-TÔT LA PARALYSIE DU SYSTÈME CARCÉRAL ?

La Synergie des sections syndicales des surveillants de prison a déposé un nouveau préavis de grève de six jours, soit équivalent de 144 heures d'arrêt de travail, et qui entrera en vigueur le 29 janvier prochain. Les principales demandes des surveillants se concentrent sur l'application immédiate des nouvelles grilles indiciaires adaptées pour les agents de l'administration pénitentiaire. Ces derniers réclament également la mise en œuvre de l'article 2 du décret du 18 octobre 2021, qui prévoit une indemnité pour heures supplémentaires, un point crucial pour les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. « Ces revendications sont essentielles, car les surveillants se sentent marginalisés depuis longtemps », souligne Abdoulaye Fofana, Inspecteur principal des services pénitentiaires et de l'éducation surveillée et chef de l'établissement pénitentiaire de la Maison d'arrêt de Koulikoro. Il souligne un exemple concret qui porte sur les recrutements de surveillants de prison qui rencontrent des obstacles majeurs. Pour 150 postes à pourvoir, le département n'a pas réussi par deux fois à atteindre le nombre requis. De plus, des candidats admis attendent depuis des mois, appuie-t-il. Il explique également que parmi les mesures prévues sont la non-exécution des mandats de dépôt, la non-exécution des ordres de mise en liberté, l'arrêt des visites sociales et familiales, l'arrêt des extractions judiciaires et administratives, l'arrêt de transfèrement administratif et judiciaire, ainsi que la suspension des consultations médicales extérieures, sauf en cas d'urgence. La grève des surveillants menace de paralyser les prisons maliennes, entraînant des retards dans les libérations et perturbant la gestion quotidienne des prisons. ■



*Consommer Sahel Infusion,
c'est consommer le Made in Mali.*



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com

INQUIÉTANTE ESCALADE VERBALE ENTRE LES DEUX CORÉES

Les tensions entre les deux Corée sont plus haut. Kim Jong Un, le dirigeant nord-coréen, ne veut plus entendre parler d'une réunification et menace son voisin du sud, qui promet de riposter.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



La tension est au plus haut entre Kim Jong Un, le dirigeant nord-coréen et Yoon Suk, le président sud-coréen.

Kim Jong Un veut inscrire la Corée du Sud dans la Constitution en tant « qu'ennemi numéro un ». Lors d'une prise de parole au Parlement à Pyongyang, le dirigeant de la Corée du Nord a affirmé qu'une réunification avec son voisin n'était plus possible, ont rapporté mardi les médias d'État. Les expressions comme « indépendance, réunification pacifique et grande unité nationale » doivent être bannies de la Constitution, a-t-il ajouté. Le dirigeant nord-coréen a aussi accusé son voisin du sud de vouloir faire tomber son gouvernement. « Nous ne voulons aucune guerre, mais nous n'avons

pas non plus l'intention de l'éviter », a-t-il affirmé selon KCNA Watch. Le dirigeant a indiqué que les habitants du pays doivent apprendre via un amendement de la Constitution que « la Corée du Sud est leur plus grand ennemi, inchangé ». Il a menacé Séoul d'entrer en guerre pour toute violation, « ne serait-ce que de 0,001 mm », du territoire de la Corée du Nord, après avoir annoncé la dissolution des agences en charge de la réunification avec la Corée du Sud. Les maigres contacts entre les deux pays faisant office de relations diplomatiques étaient, jusqu'à la dissolution des agences nord-

RDC La MONUSCO débute son retrait

La Mission de maintien de la paix des Nations Unies a officiellement annoncé le début de son retrait de la République démocratique du Congo (RDC) d'ici fin 2024. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse à Kinshasa par Bintou Keita, la Cheffe de la MONUSCO, avec un plan de retrait en trois phases. La première phase verra le retrait d'environ 2 000 soldats du Sud Kivu d'ici fin avril, réduisant l'effectif total de la MONUSCO de 13 500 à 11 500 membres. Les forces de sécurité congolaises assureront ensuite le contrôle de quatorze bases de l'ONU dans la province, suivi du retrait dans le Nord Kivu et l'Ituri. Cette décision inter-

vient en réponse à la demande du gouvernement congolais de voir la mission de l'ONU quitter le pays, soulignant que les Casques bleus n'ont pas réussi à protéger les civils des groupes armés. Il est à noter que la population a également exprimé son mécontentement quant à la présence de la MONUSCO, avec des manifestations meurtrières dans le Nord-Kivu, en exigeant le retrait de troupes jugées inefficaces. Ce retrait historique marque la fin de 25 ans de présence de la MONUSCO en RDC et marque un nouveau chapitre pour la nation congolaise dans la gestion de sa sécurité intérieure. ■

B.S.H

oréennes, gérés par le ministère sud-coréen de l'Unification et le Comité nord-coréen pour la Réunification pacifique, l'un des organismes fermés par Pyongyang.

Séoul, le Président Yoon Suk Yeol a répondu que la Corée du Sud « ripostera au centuple » à toute provocation du Nord, soulignant les « capacités de réponse écrasantes » de l'armée sud-coréenne. Cette escalade verbale suit une détérioration des relations entre les deux Corées, au plus bas depuis des décennies, après notamment le lancement en novembre par Pyongyang d'un satellite espion et la suspension par Séoul d'un accord militaire de 2018. L'an dernier, la Corée du Nord a inscrit son statut de puissance nucléaire dans sa Constitution. Elle a tiré plusieurs missiles balistiques intercontinentaux, en violation des résolutions de l'ONU, avec le tir dimanche dernier d'un missile balistique hypersonique à portée intermédiaire (IRBM). Début janvier, la Corée du Nord a également effectué des exercices d'artillerie avec des munitions réelles sur sa côte occidentale, près d'îles sud-coréennes dont la population civile avait été appelée à se mettre à l'abri. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

GAZA : ISRAËL ANNONCE POUR BIENTÔT LA FIN DES COMBATS INTENSIFS

La phase « intensive » des combats dans le sud de Gaza « se terminera bientôt » estime désormais Israël, à l'heure où l'administration du Hamas chiffre à 24 000 morts, 1% de la population locale, le bilan de cette guerre, qui se propage toujours dans la région. Au début des affrontements, qui ont franchi dimanche le cap du 100ème jour, « nous avons clairement dit que l'étape intensive des opérations durerait approximativement trois mois », a déclaré le ministre israélien de la Défense Yoav Gallant. « Dans le nord de Gaza, cette phase touche à sa fin. Dans le sud, nous allons y parvenir et cela se terminera bientôt », a-t-il ajouté. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé un nouvel appel à un « cessez-le-feu humanitaire immédiat », nécessaire pour assurer l'aide humanitaire mais également « faciliter la libération des otages ». Dans un communiqué commun, l'Unicef, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont mis en garde lundi contre un « risque de famine » et « d'épidémies de maladies mortelles » en plein hiver. ■



CAN 2023 : UNE CRISE DE TICKETS GÂCHE LA FÊTE

Presqu'impossible d'avoir des tickets pour l'accès au stade, notamment pour les matchs qui se jouent à Abidjan et à Yamoussoukro. La CAF annonce des sold out alors que pendant les matchs les stades sont à moitié vides.

ABOUBACAR OUAKALTIO



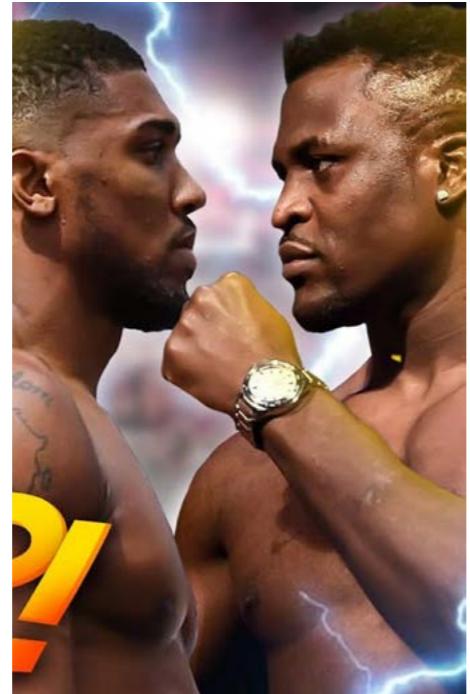
La disponibilité des tickets fait l'objet de polémiques lors de la CAN.

A lors que se jouent les matchs de groupe de la CAN 2023, c'est la croix et la bannière pour les supporters de certains pays participants à la CAN. En cause, le système de billetterie mis en place par la Confédération afri-

caine de football (CAF). Tant à Yamoussoukro, où se jouera un duel entre le champion en titre, le Sénégal, et le Cameroun, qu'à Abidjan, où le pays hôte joue ses matchs, les plaintes des amoureux du football se font largement entendre. Par

Joshua – Ngannou Opposition le 8 mars

Le poids lourd britannique Anthony Joshua croisera les gants avec l'ancienne star des arts martiaux (MMA) Francis Ngannou le 8 mars dans un choc organisé à Riyad, la capitale de la nouvelle place forte de la boxe mondiale, l'Arabie saoudite. Le combat, officialisé lors de la conférence de presse conjointe des deux pugilistes lundi dernier à Londres, se déroulera en dix rounds. Joshua, ex-champion WBA, IBF et WBO, sort d'une victoire impressionnante contre le Suédois Otto Wallin, contraint à l'abandon à la cinquième reprise le mois dernier à Riyad. Le Camerounais, qui a effectué ses grands débuts en boxe anglaise en octobre 2023, a créé la surprise en poussant dans ses derniers retranchements le Britannique Tyson Fury, détenteur de la prestigieuse ceinture WBC. Ngannou l'a envoyé au tapis au troisième round, avant de perdre par décision partagée le combat, alors que la plupart des observateurs le donnaient vainqueur. ■ B.S.H



CARTONS DE LA SEMAINE

Alors que le Ballon d'Or 2023 a couronné Lionel Messi, la FIFA a aussi sacré le 15 janvier celui qu'elle considère comme le meilleur joueur de l'année 2023 lors de sa cérémonie des trophées FIFA-The Best. L'Argentin devance au classement Erling Haaland et Kylian Mbappé.

Le Français Gaël Monfils a été éliminé au deuxième tour de l'Open d'Australie mercredi, battu par la tête de série N°30, l'Argentin Tomas Martin Etcheverry, 6-4, 6-4, 6-4. Le vétéran de 37 ans s'est procuré cinq balles de break mais n'en a converti qu'une seule.

contre, à Bouaké, où jouent l'Algérie l'Angola, le Burkina Faso et la Mauritanie, à Kourhogo, où s'affrontent le Mali, l'Afrique du Sud, la Tunisie et la Namibie, et à San Pedro (Maroc, Tanzanie et RDC), la crise n'existe. Tant sur le site de la billetterie que dans les points de vente, de nombreux tickets sont encore disponibles.

La CAF rassure Face à cette situation, la CAF est passée de 20 à 51 points de vente de tickets physiques afin de les rendre plus accessibles. Le Premier ministre ivoirien, par ailleurs ministre des Sports, Robert Beugré Mambé, est également monté au créneau pour rassurer les supporters des différents pays quant aux nouveaux mécanismes mis en place pour faciliter l'accès à la billetterie. Sauf que pour les matchs comme Côte d'Ivoire - Nigéria, Ghana - Égypte à Abidjan ou encore Sénégal - Cameroun, les billets semblent avoir été tous écoulés. Le mardi 16 janvier, de longues files étaient encore visibles devant certains points de vente. Quelques chanceux brandissent avec fierté le précieux sésame et invitent les autres à la patience. Sur le site de la billetterie, les choses sont encore très lentes. Les temps d'attente pour avoir accès à l'espace en ligne varient de 10 à 59 minutes. Mais cela semble ne pas décourager les supporters qui veulent voir au moins un match. Pour rappel, en dehors du match d'ouverture, qui a enregistré près de 40 000 entrées, seul le match Algérie - Angola a frôlé les 20 000 spectateurs. ■

refondation de la gouvernance publique, les organisateurs veulent mener la réflexion autour des maux actuels de notre société. En effet, avec les institutions modernes et les nouvelles façons de gérer la cité, qui ont « du mal à s'imposer », il est essentiel de s'interroger sur les « anciennes institutions et ce qu'il en reste » et quel peut être leur rôle dans la gestion du pays. Des panels, des conférences, des expositions d'images des institutions endogènes, des émissions en direct, des concerts, des foires-expositions et des soirées de cohésion meubleront cette édition au Village dogon, installé sur la Place du Cinquantenaire.

Pérenniser Ogobagna « La culture souffre », mais les acteurs font le maximum pour la maintenir, assurent les organisateurs du festival. Même s'il a acquis une certaine notoriété depuis sa création, l'objectif ultime reste « le retour de la paix afin qu'Ogobagna puisse être organisé au pays dogon ». Au plus près des populations et pour le maintien de la cohésion. Cette année, la communauté Bwa est invitée d'honneur. Le rendez-vous de la diversité culturelle souhaite aussi être un trait d'union entre les différentes cultures maliennes et une tribune pour aborder les questions communes. Cousins des Dogons, les Bwas sont également « des frères qui ont des problèmes communs et qui partagent un territoire commun », conclut M. Togo. ■

BIENTÔT LA NEUVIÈME ÉDITION DE OGOBAGNA !

La neuvième édition du Festival Ogobagna se tiendra du 22 au 28 janvier 2024. Désormais en bonne place dans l'agenda culturel malien, la rencontre, qui fait se déplacer le Pays dogon à Bamako, veut continuer à renforcer les liens sociaux et surtout favoriser le retour de la paix pour l'ensemble des communautés.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Représentation dogon lors du festival Ogobagna..

Aujourd'hui, ce sont 9 communautés qui se mettent ensemble pour organiser les activités du rendez-vous annuel, explique Adégné Togo, le Président de la Commission d'organisation. Une manière de favoriser le vivre-ensemble et la cohésion qui sont des acquis réels et des impacts créés par le festival. Né dans un contexte de crise, « Ogobagna a permis aux artisans du nord et du centre du pays de survivre », offrant aux enfants nés à Bamako une occasion de

découvrir leur culture dans sa forme pure, se réjouit le Président du Comité d'organisation. Une opportunité de transmission de connaissances mais aussi de mise en valeur des habits traditionnels et d'autres aspects culturels. Mais le plus important reste « l'interpénétration culturelle et le brassage des communautés ». Cette année, le festival entend donc renforcer « les soirées de cohésion sociale ». Avec pour thème la contribution des institutions et mécanismes endogènes dans la



INFO PEOPLE

LA PRINCESSE KATE MIDDLETON HOSPITALISÉE



La princesse Kate Middleton, épouse de l'héritier du trône britannique William, est hospitalisée depuis mardi à Londres. Les services précisent qu'elle ne reprendrait probablement pas ses fonctions publiques avant fin mars. La princesse de Galles, âgée de 42 ans, a été admise hier à la London Clinic pour une intervention chirurgicale abdominale programmée, selon le communiqué du Palais de Kensington. « L'opération s'est déroulée avec succès et il est prévu qu'elle reste à l'hôpital pendant 10 à 14 jours », a précisé Thomas Meister, porte-parole de la douane. Une procédure pénale pour fraude fiscale contre l'ancien gouverneur de la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (Bac) a été engagée : Schwarzenegger aurait dû déclarer à la douane la montre et payer une taxe.

ARNOLD SCHWARZENEGGER RETENU À L'AÉROPORT DE MUNICH



La star d'Hollywood Arnold Schwarzenegger a été retenu mercredi à l'aéroport de Munich (sud de l'Allemagne) car il avait omis de déclarer à la douane une montre de valeur destinée à la vente, a indiqué à l'AFP la douane allemande. Arrivé des Etats-Unis, l'Américain de 76 ans va probablement pouvoir poursuivre son voyage mais il va devoir laisser sa montre à Munich, a précisé un porte-parole de la douane, Thomas Meister. Une procédure pénale pour fraude fiscale contre l'ancien gouverneur de la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (Bac) a été engagée : Schwarzenegger aurait dû déclarer à la douane la montre et payer une taxe.

Journal du Mali

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Idélette BISSU - Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

CANAL+



CAF TotalEnergies
COUPE D'AFRIQUE
DES NATIONS
CÔTE D'IVOIRE 23



►TOUT◄
POUR LES
AIGLES

FAN ZONE

SUIVEZ TOUS LES MATCHS DE LA CAN
AU 9 PALAIS DES SPORTS
DU 13 JANVIER AU 11 FEVRIER 2024